



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 5 OCTOBRE 2026

Nombre de sièges au conseil : 30
Nombre de conseillers en exercice : 29
- Présent(e)s : 26
- Pouvoirs : 3
- Excusé(e)s : /
- Absent(e)s non excusé(e)s : /

L'an deux mil vingt-six, le cinq octobre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 29 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire à 19h00 à la Salle des Pachottes à Simandres, sous la présidence de Madame la Présidente, Mireille BONNEFOY.

Secrétaire : Nathalie PANSIOT

Présent(e)s :

Mmes et MM, Nicolas VARIGNY, Laurent BICARD, Evelyne GAUTHIER, Lauredana JACQUET (Chaponnay), Christelle REMY, Jean François AYMARD, Sophie BIBOLLET-JUSTE, Christian GAMET (Communay), Alexandre DESCOLLONGES, Sandra BULLION (Marennnes), Arnaud DELEU, Bruno BARAZZUTTI, Blandine BOST, Mathieu DUSSERT-BRESSON, Alexis GAILLARDIN, Noémie PROST-PICAZO (St Symphorien d'Ozon), Mireille BONNEFOY, Josiane RANN, Christophe TEZENAS DU MONTCEL (Sérézín du Rhône), Michel BOULUD, Nathalie PANSIOT (Simandres), Catherine DESCHANEL, Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL, Thierry DESCHANEL, Patrice LAVERLOCHERE, Xavier POCHON (Ternay)

Pouvoirs :

M. Pascal CREPIEUX (Chaponnay) a donné pouvoir à Mme Lauredana JACQUET (Chaponnay)
Mme Laura LARANJEIRA BERNARD (Communay) a donné pouvoir à Mme Christelle REMY (Communay)
Mme Geneviève GLEYNAT (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à M. Alexis GAILLARDIN (St Symphorien d'Ozon)

Excusés :

/

Absent(e)s non excusé(e)s :

/

N°2026-111-8.4
05/10/2026

Rapport d'activités 2025 du SEPAL

Mireille BONNEFOY, Présidente, rappelle à l'assemblée que :

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2026-03-13-00040 du 19 mars 2026 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;

Considérant la présentation du rapport annuel du SEPAL de l'année 2025, adressé en CCPO et aux communes membres, qui est à disposition dans les collectivités respectives et transmis lors de l'envoi électronique de la convocation.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel 2025 du SEPAL.

Télétransmise en Préfecture le **13 OCT. 2026**
Affichée le
Certifiée exécutoire le **13 OCT. 2026**

Pour extrait conforme au registre,
Mireille BONNEFOY
Présidente

